

## COUR PROVINCIALE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

### AVIS À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE ET AU PUBLIC GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS DE LA COUR PROVINCIALE PLAN OPÉRATIONNEL RÉVISÉ LIÉ À LA COVID-19 PUBLIÉ LE 13 MAI 2022 PORT DU MASQUE

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a annoncé qu'à compter du samedi 14 mai 2022 le port du masque par les fonctionnaires dans les locaux des principaux ministères du gouvernement n'est plus exigé. Bien qu'il ne soit pas requis, le port d'un masque couvrant le nez et la bouche continue d'être recommandé, car il permet de réduire efficacement la transmission de la COVID-19.

Afin de continuer à protéger la clientèle, le public, les parties prenantes, les juges et le personnel, toutes les personnes qui se présentent devant la Cour doivent porter un masque couvrant la bouche et le nez, en tout temps. Cette exigence ne s'applique pas aux enfants de moins de cinq ans ni aux personnes qui ne peuvent pas porter de masque en raison d'un problème médical. Si vous vous présentez au tribunal sans masque, un masque jetable vous sera fourni, ainsi que des instructions sur son utilisation adéquate et sécuritaire.

Le ou la juge qui préside peut, à sa discrétion, permettre aux personnes assises dans la salle d'audience de retirer leur masque.

Tous les autres protocoles demeurent en vigueur.

#### **DIRECTIVES EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE**

Si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19, ne vous présentez pas au tribunal. Vous devez contacter le tribunal local par téléphone avant la date prévue de votre comparution (les numéros sont indiqués ci-dessous).

Pour obtenir les renseignements les plus récents et les plus à jour sur la COVID-19, y compris l'outil d'autoévaluation, veuillez consulter le site suivant : <https://www.gov.nl.ca/covid-19/fr/accueil/>.

#### **MISES À JOUR**

Une surveillance des activités de la Cour sera assurée pour garantir un service optimal pendant cette période difficile. Tout changement sera affiché sur le site Web suivant : <https://court.nl.ca/provincial/>.

#### **COORDONNÉES**

Vous pouvez demander des renseignements à votre palais de justice local au numéro suivant lui correspondant :

|                        |              |  |
|------------------------|--------------|--|
| St. John's             | 709-729-1004 | <a href="mailto:stjohns@provincial.court.nl.ca">stjohns@provincial.court.nl.ca</a>                         |
| Harbour Grace          | 709-596-6141 | <a href="mailto:harbourgrace@provincial.court.nl.ca">harbourgrace@provincial.court.nl.ca</a>               |
| Grand Bank             | 709-832-1450 | <a href="mailto:grandbank@provincial.court.nl.ca">grandbank@provincial.court.nl.ca</a>                     |
| Clarenville            | 709-466-2635 | <a href="mailto:clarenville@provincial.court.nl.ca">clarenville@provincial.court.nl.ca</a>                 |
| Gander                 | 709-256-1100 | <a href="mailto:gander@provincial.court.nl.ca">gander@provincial.court.nl.ca</a>                           |
| Grand Falls-Windsor    | 709-292-4212 | <a href="mailto:grandfallswindsor@provincial.court.nl.ca">grandfallswindsor@provincial.court.nl.ca</a>     |
| Corner Brook           | 709-637-2323 | <a href="mailto:cornerbrook@provincial.court.nl.ca">cornerbrook@provincial.court.nl.ca</a>                 |
| Stephenville           | 709-643-2966 | <a href="mailto:stephenville@provincial.court.nl.ca">stephenville@provincial.court.nl.ca</a>               |
| Happy Valley-Goose Bay | 709-896-7870 | <a href="mailto:happyvalleygoosebay@provincial.court.nl.ca">happyvalleygoosebay@provincial.court.nl.ca</a> |
| Wabush                 | 709-282-6617 | <a href="mailto:wabush@provincial.court.nl.ca">wabush@provincial.court.nl.ca</a>                           |